

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Contre 0 Pou 15
Date de convocation : 25/08/2016

L'an deux mille seize, le 1er septembre, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de CHAMPION Jean-Pierre, MAIRE.

Objet : Décisions modificatives

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 020 : Dépenses imprévues Invest	1 402.02 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest	1 402.02 €	
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	2 937.80 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	2 937.80 €	
D 023 : Virement section investissement	0.29 €	
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.	0.29 €	
D 202-122 : Révision PLU		576.42 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		576.42 €
D 2116-149 : Aménagement cimetière		652.80 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		652.80 €
D 2313-168 : appartement locatif		172.80 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		172.80 €
D 673 : Titres annulés (exerc.antér.)		2 938.09 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		2 938.09 €
R 021 : Virement de la section de fonct	0.29 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.	0.29 €	
R 28041411 : Cne GFP : Biens mobiliers, mat.		0.03 €
R 28041582 : GFP : Bâtiments et installation		0.07 €
R 2804182 : Autres : Bâtiments et instal.		0.19 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section		0.29 €

Signatair AUBRUN Michel
BALLIF Mélusine
BOUDIGUES Sandrine
CALAS Franck
CHABANON Thierry
CHAMPION Jean-Pierre
DE CLAVIERE Eric
GENTIT Lionel
GINTRAND Marie-Pierre
MABRU Philippe

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil municipal

PASSOT Elisabeth

REY Didier

ROLLET Jocelyne

SZYNDRALEWIEZ Gérard

VERNUS PROST Nathalie

Certifié exécutoire par CHAMPION Jean-Pierre, MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/09/2016 et de la publication le .

A Mogneneins, le 03/09/2016.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme
Le MAIRE